

**CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE DE VAUCLUSE**

80, rue Marcel Demonque
AGROPARC - CS 60508
84908 AVIGNON Cedex 9
Tél. 04 32 44 89 30

Avignon, le 01/07/2022

Le Président

à

Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents
des établissements publics affiliés au Centre de
gestion de Vaucluse

PÔLE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Affaire suivie par : S. BOUTEILLE

Nos réf : DGS-IPR/SB 22-54

Objet : Comment bien recruter sur la filière sécurité

Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents,

Les Centres de Gestion de la Région SUD P.A.C.A. sont au cœur de la gestion des Ressources Humaines de vos collectivités et notamment celles qui ont trait au recrutement des fonctionnaires territoriaux.

La filière sécurité représentant un enjeu majeur, il est donc primordial dans ce domaine en particulier, que les procédures de recrutement soient clairement établies.

Pour vous accompagner dans cette démarche, les C.D.G. P.A.C.A. ont réalisé à votre intention un opuscule d'information pour sécuriser les collectivités et donc les autorités territoriales dans leurs recrutements de Policiers Municipaux.

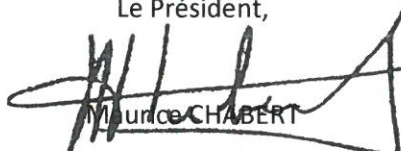
Ce guide pratique aborde les thématiques suivantes :

- Le cadre d'emploi des Policiers Municipaux
- Une information statistique sur le poids des effectifs de Policiers Municipaux dans la Région SUD P.A.C.A et au niveau national,
- Les pouvoirs de Police du Maire (Administrative et Judiciaire) et les missions des Policiers Municipaux dans ces domaines,
- Les qualités requises pour être Policier Municipal,
- Le processus de recrutement d'un Policier Municipal,
- La période de stagiairisation et les différentes phases de formations obligatoires du Policier Municipal et leurs conséquences sur la titularisation.

Cet outil d'information, renvoie aux textes législatifs et réglementaires qui régissent le recrutement en Police Municipale et également à des outils pratiques que vous pourrez utiliser lors de vos recrutements (revue de presse, grilles de questions...).

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,



Maurice CHABERT